

Le Petit Rapporteur

En direct du Conseil Municipal

Au cours du Conseil Municipal du 10 avril dernier, différents points ont été abordés (hormis les questions diverses).

1- Budgets primitifs 2018 – approbation du budget principal M14 : les budgets primitifs 2018 des budgets : Principal, Eau/Assainissement/STEP et Lotissement les Lapiaz ont été approuvés à l'unanimité (voir le détail sur le site de la Commune).

2- Vote des Taux des taxes locales 2018 : il est proposé cette année une hausse de 1 %.

Considérant le produit nécessaire à l'équilibre du budget, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour et 1 contre, vote les taux suivants :

Taxe d'habitation : 13,15 %
Taxe Foncier Bâti : 16,86 %
Taxe Foncier non Bâti : 85,59 %.

3- Attribution des subventions aux associations :

Amis de Mère Eglise : 4 000
Judo Club Dévoluy : 6 500
Génération Mouvement : 5 000
L'Amicale Autour des Enfants : 2 200
Dévoluy Pétanque : 4 000
Comité des Fêtes : 10 000
Ski Club Dévoluy : 16 500
Couleurs Dévoluy : 3 600
Les Davalaires : 8 500
Maîtres-chiens : 100
Dévoluy Rallye Team : 14 000
Harmonie Yoga Dévoluy : 420
Déniv'oluy : 3 000
Dissy Danse et d'ailleurs : 3 500
CAF Buëch Dévoluy : 1 700
(Grande Trace 2018 + activités jeunes)

La croisée des Drailles : 2 000
Les D'jantés : 4 000
Village Jeunes : 3 000
(chantier Mère Eglise)
US Veynes/Serres Football : 150
Association des commerçants SD : 2 000
Association des commerçants JDL : 2 000
Déjant'hey : 1 000.

Et précise pour cette dernière association que la subvention attribuée doit permettre l'acquisition d'un chrono qui devra être prêté aux associations du Dévoluy qui en ont l'utilité et rendu à la collectivité si l'association venait à disparaître.

4- Partenariats sportifs – conventions et attribution des subventions : depuis 2 ans, la commune attribue une aide financière à 3 sportifs prometteurs dont les résultats en ski sont remarquables et portant les couleurs du Dévoluy :

Cyprien SARRAZIN : 9 000 €
Vincent BUIATTI : 2 000 €
Loan VEYRET : 1 000 €.

5- Cabanes Pastorales – Programme de rénovation thermique et de mises aux normes – Demandes de subventions : suite à la réunion avec les présidents des groupements pastoraux, un inventaire, un état des lieux précis des cabanes pastorales a été réalisé et un programme de travaux pluriannuel défini. Une première tranche, d'un coût prévisionnel de 146 150 € HT qui vise la rénovation, la mise aux normes de certaines cabanes. Il est proposé de solliciter des subventions :

Europe (FEADER) et Région : 75 %
Autofinancement : 25 %.

6- Centre de bien-être - Marché de maîtrise d'œuvre avec DHA – avenant n° 4 : un avenant est proposé pour prendre en compte le travail réalisé pour la passation d'un marché « éléments scénographiques » d'un montant de 8 000 €, il porte le marché de maîtrise d'œuvre à 798 467,78 € HT. La commission des marchés s'est réunie le 10 avril à 18 H et a donné un avis favorable à la conclusion de cet avenant. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le projet d'avenant présenté et autorise le maire à signer cet avenant.

Si vous souhaitez accéder aux Comptes Rendus complets, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Commune : www.mairiedevoluy.fr